

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

17 AU 23 MARS 1994

N° 949

10,00 F

RÉFORME DU CODE PÉNAL

LA LIBERTÉ CENSURÉE

EDITORIAL

Eclats de verre et de colère

La révolte gronde au travers de l'Hexagone. La région parisienne a vécu un vent émeutier, que les vociférations de Charles Pasqua ne font qu'attiser. Les jeunes des cités ont la haine ! Depuis des années, c'est ainsi. Or, rien n'est fait pour endiguer une crise économique qui précipite des familles entières dans la pauvreté et conduit à leur marginalisation.

Les jeunes de cités en révolte, comme à Garges-lès-Gonesse, Stains ou Saint-Denis, fondent désormais sur Paris à la moindre occasion, et l'on ne compte plus alors les manifestations étudiantes qui tournent à l'émeute et au pillage.

L'opinion attribue les troubles aux seuls casseurs (jamais aux indices des RG, jouant les provocateurs, comme le souligne *Libération* du vendredi 11 mars). Soit, mais convenons qu'aujourd'hui, de plus en plus de gens sont conduits à être de potentiels émeutiers, désespérés qu'ils sont.

« SMIC-jeunes » ou fait divers, tout est prétexte à la révolte, tant le malaise social est sérieux.

Vendredi 11 mars, lors du « 13 Heures », TF1, à propos de la manif de la veille, a parlé de casseurs, de pseudo-anarchistes et de partisans du kop de la tribune Boulogne. Quel beau mélange détonnant des genres et surtout des contraires, pour effrayer le bourgeois et discréditer le nécessaire !

A Paris, bien avant la prise de la Bastille, 1789 débuta par le pillage de greniers à blé. Le pouvoir le sait, c'est pourquoi la police est prête à riposter.

UN ARTICLE DU CODE PÉNAL, fut-il nouveau, n'est jamais bien excitant. Et encore moins le dénommé « 227-24 » qui punit tout « message à caractère violent ou pornographique, ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine », et cela « lorsqu'il peut être perçu par un mineur ».

Ah, les enfants ! L'innocence même... Que ne ferait-on pas pour des enfants, ou plutôt en leur nom ! Ont-ils donc oublié, les censeurs, les discussions à « caractère pornographique » qui firent la joie de leurs récréations, lorsqu'ils étaient gosses ? Hypocrites, ces politiciens qui prétendent défendre la jeunesse par la vertu de la censure, et qui soutiennent un embargo qui affame les enfants d'Irak !

Ainsi, le bon vieux et sincère « outrage au bonnes mœurs » rend son tablier, après de bons et loyaux services. Hé bien oui, cher vieil « outrage », t'es plus dans le coup. Rassure-toi, ce n'est qu'une question de langage ou de *look*, comme on dit aujourd'hui.

Dans un monde où les guerres sont... humanitaires, où les bombardements de populations civiles sont faites au nom des droits de l'homme, la censure s'exercera au nom de la dignité humaine ! Et avec un arsenal répressif renforcé : 500 000 F d'amende et trois ans d'emprisonnement. De quoi réjouir les liges de vertu et tout ce que la France compte de puritains. Ils pourront continuer, amplifier, leur croisade de purification de la Nation. Ce n'est plus le ministère

RÉFORME DU CODE PÉNAL : C'EST LA REPRISE DE LA CHASSE AU FACIÈS



public qui engagera des poursuites, mais les citoyens, les associations. C'est-à-dire eux, les puritains ! Le texte de l'article est flou, permettant ainsi toutes les interprétations. Le danger est réel, et le Syndicat de la magistrature, comme le Réseau Voltaire, dénonce le retour de la censure et de l'ordre moral.

Au fait, s'agit-il vraiment d'un retour ? Non, plutôt d'un renforcement d'une loi, qui ne fait plus de la censure une chasse gardée du pouvoir... La censure n'a pas attendu ce fameux article 227-24 pour s'exercer, ces dernières années. Mais lorsqu'elle touchait de petits journaux, elle ne provoquait pas de grands débats à la « une » des quotidiens. Un cas parmi cent autres : l'été dernier, le journal *Canicule* s'est vu interdire à la vente aux mineurs et à l'affichage, pour « présentation de la drogue sous un jour favorable » (un article indiquait comment se shooter proprement pour se préserver du sida).

La différence entre la censure d'hier et celle d'aujourd'hui n'est pas qualitative mais quantitative.

(suite p. 3)

VALLÉE D'ASPE

Tunnel du Somport : chantier illégal, répression bestiale et justice partielle

« UN MEC qui se couche par terre. Les mecs, ils accélèrent à fond. Il est passé dessous, quoi. Il est passé entre les roues. Il ne s'est pas fait écraser parce qu'il s'est tortillé, le mec. Enfin, les mecs, ils accélèrent bœufs, quoi, bœufs ! » Les « bœufs » étaient les gendarmes mobiles dans un camion militaire... C'était le dimanche 13 février dans les Pyrénées, au pied du col de Somport où se construit un immonde tunnel. Le Collectif alternatives pyrénéennes à l'axe européen E7, la Coordination pour la sauvegarde active de la vallée d'Aspe, le comité d'habitants et les

comités Somport avaient appelé unanimement à cette manifestation en solidarité avec trois opposants, qui sont passés en procès le jeudi

« Qui sont les saccageurs ?
Les coupeurs de grillage ou
les bétonneurs-matraqueurs ? »

suivant au tribunal de Pau. 300 personnes étaient rassemblées pacifiquement : valléens, Espagnols, enfants, verts, anarcho-syndicalistes, maire d'une commune voisine, représentants de comités

Somport... La riposte militaire a été brutale : charge de camion, spray et grenades lacrymogènes, matraques... Un manifestant a eu le visage ensanglanté et un autre a roulé sous un camion. Une plainte collective a été déposée contre ces violences, car nous ne céderons pas à l'intimidation (1).

Le jeudi 17 février, l'ambiance était chaude au tribunal de Pau, autour de nos trois criminels qui avaient découpé 50 centimètres du grillage entourant le chantier, ceci le 1^{er} décembre 1993. Maître Blanco a demandé la relaxe ou un sursis à

(suite p. 4)

« MONDE LIBERTAIRE »
N° 950
12 PAGES
SPÉCIAL ÉDUCATION
dans le cadre
de la « 5^e semaine
de la presse à l'école »

T 2137 - 949 - 10,00 F



FO P 2520

A LA REDÉCOUVERTE D'UN RÉDACTEUR DU « LIBERTAIRE »

Saïl Mohamed militant anarchiste et anticolonialiste

LA DÉCISION prise par Sylvain Boulouque et le groupe Fresnes-Antony de la Fédération anarchiste de réunir quelques-uns des principaux articles de Saïl Mohamed est excellente.

Militant « de base » des années 20 et 30 puis de l'après-guerre, Saïl n'a pas fait beaucoup parler de lui. Bien peu sont ceux qui aujourd'hui, en dehors des spécialistes de l'histoire du mouvement libertaire ou de quelques copains plus âgés, se souviennent de lui. Et pourtant, comme le rappelle dans son introduction Sylvain Boulouque, ses interventions militantes, surtout à l'époque du Front populaire, ont été loin d'être négligeables et lui valurent plusieurs poursuites et condamnations.

Les activités de Saïl se confondent avec celles de toute une génération de militants aux prises tant avec la menace fasciste qu'avec les tentatives menées par le Parti communiste de monopoliser le mouvement ouvrier.

Un militant anticolonialiste de la première heure — Saïl n'était pas un « intellectuel », et dans ses articles il n'hésite pas, comme toute une frange de militants issus des milieux

populaires, à revendiquer hautement son appartenance à la classe ouvrière. Et c'est au nom de cette appartenance qu'il traite les communistes de « parti des voleurs » ou de vendus à Moscou.

Saïl n'était pas toutefois un militant tout à fait « comme les autres ». Kabyle, installé en métropole, il est parfaitement au courant de la situation faite aux « indigènes » en Algérie par

Un dénonciateur du "calvaire des indigènes"

l'administration coloniale française. Contrairement à d'autres compagnons, il est ainsi particulièrement sensible au problème du colonialisme qu'il stigmatise sans aucune ambiguïté et il va animer pendant des nombreuses années un groupe anarchiste composé « d'indigènes algériens ».

Dès 1924, dans les colonnes du *Libertaire*, il est possible d'ailleurs de retrouver sous sa plume des articles enflammés où il dénonce « le calvaire des indigènes » ou bien les projets

visant — déjà ! — à empêcher l'émigration en France des Nord-africains.

Cette dénonciation est constante et revient presque invariablement sous sa plume chaque fois que l'occasion se présente. Lors des célébrations du « Centenaire » de la conquête de l'Algérie, Saïl intervient une nouvelle fois publiquement pour accuser les spoliations commises par le colonialisme d'être à l'origine de la grande misère — économique et morale — de la population indigène, qu'il convie à se révolter contre ses maîtres du moment.

La question nationale à proprement parler, ou bien celle de l'indépendance de l'Algérie, n'est cependant pas abordée en tant que telle dans ces textes où Saïl met l'accent presque exclusivement sur la nécessité de revendiquer l'égalité des droits entre la population métropolitaine et celle autochtone.

« Les Algériens [...] ont voulu à l'occasion de ce centenaire éclairer l'opinion publique métropolitaine, lui faire connaître l'odieux régime imposé à tout un peuple. Ils demandent à cette opinion de les aider à conquérir les droits dont jouissent tous les autres citoyens français, puisqu'on leur impose des devoirs plus grands et plus lourds », écrivait-il dans *La Voix libertaire*, en mars 1930. Pour conclure : « Ils réclament notamment : l'abolition de l'indigénat, le droit syndical, la liberté de la presse, l'extension à l'Algérie de toute la législation sociale française ».

Vers la revendication de l'indépendance — Encore au moment du Front populaire, dont l'avènement avait fait espérer un court instant un changement de politique en Algérie, l'objectif principal poursuivait par Saïl et ses amis — au delà des déclarations anarchistes de circonstance — reste celui de l'égalité des droits pleine et

entière pour tous les travailleurs dans les colonies. Il est possible pourtant de trouver déjà exprimée à demi-mots la menace d'une radicalisation des revendications de la part des populations algériennes en cas de nouveau refus de la métropole. « *Prenez garde*, écrivait-il en juillet 1936 à l'adresse des hommes politiques français, *si vous ne donnez pas l'égalité des droits aux indigènes, si vous leur refusez l'instruction, vous serez coupables de la révolte d'un peuple accablé qui souffre depuis cent ans et qui sera capable de tenter la pire aventure pour reconquérir sa liberté* ».

Le deuxième conflit mondial marque, à cet égard, une véritable rupture. La politique d'intégration préconisée par les leaders algériens modérés tel Fehrat Abbas se trouve abandonnée, tout comme d'ailleurs celle préconisée par des libertaires qui, tel Saïl, voyaient dans la revendication de l'égalité pour le peuple algérien le point de départ d'un processus d'émancipation collective tant en France qu'en Algérie.

Ainsi, à la tentative de repliage du lien colonial dans le cadre l'Union française, prévue par la Constitution de 1946, Saïl va répondre par une fin de non-recevoir, en dénonçant le caractère mystificateur de la reconnaissance, partielle, de l'égalité politique entre colons et « autochtones » en Algérie.

Encore plus explicitement, dans la série d'articles qu'il publie en 1951 dans *le Libertaire*, deux ans à peine avant sa mort, Saïl se prononce maintenant ouvertement pour l'indépendance. Cette prise de position avait le mérite de trancher

natale, la Kabylie ! Il parle même « d'instinct fédéraliste et libertaire du Nord-africain » !

Hélas ! nous savons tous que les choses ne se sont guère passées ainsi. Peut-on pour autant reprocher à Saïl, et à ceux qui ont partagé ses espoirs, d'avoir essayé de mener ensemble la triple lutte contre le colonialisme d'une part, mais aussi contre la bourgeoisie et le capitalisme tant français qu'algérien d'autre part ?

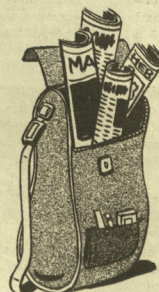
Nous ne le pensons pas. La lecture de ces articles, parfois maladroits dans la forme mais très tranchés quant à leur contenu, reste donc très stimulante encore aujourd'hui. Regrettons toutefois que les éditeurs n'aient pas suffisamment fourni de repères historiques en mesure de permettre à un lecteur non averti de mieux situer les enjeux de ces textes. Nous ne pouvons, par conséquent, que souhaiter qu'à l'avenir Sylvain Boulouque puisse nous offrir encore d'autres précisions sur un militant et sur une époque encore fort mal connues.

Gaetano Manfredonia

(1) Saïl Mohamed, « Appels aux travailleurs algériens ». Textes recueillis et présentés par Sylvain Boulouque. *Volonté anarchiste* n° 43. Prix : 40 F (chèque à l'ordre de Publico). En vente à la Librairie du Monde Libertaire.

« Le Monde libertaire » dans les écoles du 28 mars au 2 avril

5^e semaine de la Presse dans l'École



5^e semaine de la Presse dans l'École

le monde libertaire

Rédaction-Administration
145, rue Amelot
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.05.34.08.
FAX : (1) 49.29.98.59.

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	35 F	70 F	60 F
3 mois 13 n°	95 F	170 F	140 F
6 mois 25 n°	170 F	310 F	250 F
1 an 45 n°	290 F	530 F	400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays

A partir du n° (inclus).

Abonnement de soutien

Chèque postal Chèque bancaire Autre

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot, 75011 Paris
 Directeur de publication : André Devriendt
 Commission paritaire n°55 635
 Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé, 76200 Dieppe.
 Dépôt légal 44 145 1^{er} trimestre 1977
 Routage 205 — La Vigie
 Diffusion SAEM
 Transport Presse

RENDEZ-VOUS

LYON
La FA de Lyon vous convie à un débat sur P.-J. Proudhon, le samedi 19 mars à 15 h, à la librairie La Plume Noire, 19, rue Pierre-Blanc, 69001 Lyon. Tél. : 72.00.94.10.

LYON
Le jeudi 24 mars à 15 h, débute l'exposition « Portraits de femmes révolutionnaires » (Louise Michel, Emma Goldman, Rosa Luxemburg, May Piquerey...) à La Plume Noire.

SAINT-ETIENNE
Le groupe Nestor-Makho organise un rassemblement anti-électoral le mercredi 23 mars à 17 h, place de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Etienne.

SAINT-ETIENNE
Le groupe Nestor-Makho organise une réunion-débat sur le nationalisme, le mardi 29 mars à 20 h, salle Sacco et Vanzetti, Bourse du Travail de Saint-Etienne. Réunion animée par Bernard (gr. Déjacque - Lyon).

TOULON
Les groupes Région-toulonnaise et Nada organisent le vendredi 8 avril à 20 h, à la salle Franck-Arnal, rue Vincent-Scotti (quartier La Rode), une réunion-débat sur le thème : « L'écologie peut-elle être un danger ? », avec Philippe Pelletier. Participation aux frais : 20 F. Table de presse assurée.

PARUTIONS

AUTOCOLLANT
Le groupe Région-toulonnaise a édité un autocollant : « A cercle rouge sur fond noir ». Les 50 exemplaires coûtent 65 F et les 100 exemplaires coûtent 95 F (port compris). Adressez votre chèque, libellé à l'ordre du CECL, à : CECL, BP 54, 83501 La Seyne-sur-Mer cedex. A cette même adresse, on peut se procurer la liste du matériel de propagande proposé par le groupe, et ceci contre un timbre à 2,80 F.

BROCHURE
Le n° 8 des Cahiers de La Vache Folle est paru. Il est consacré au travail. Il coûte 50 F (port compris). Il est disponible à la librairie du Monde Libertaire ou auprès de DCC, 3, place de l'Hôtel-de-Ville, 13360 Roquevaire.

PRESSE
Le n° 15 de l'Encre Noire est paru. L'Encre Noire est une revue libertaire éditée par le groupe Jean-Roger-Caussimon de Nancy, le groupe « Ne Plus Subir » de Moselle/Bas-Rhin et la Haison de Haute-Marne. Le numéro est disponible contre 8 F en timbres en écrivant au CREDS, BP 16, 54550 Pont-Saint-Vincent.

PRESSE
Le n° 107 (mars) de Contre Vents et Marées, journal d'humour anarchiste, est paru. Au sommaire : questions en matière d'anarchisme, humour, société sans prison, écologie et anarchisme, le nationalisme, la Poste, antimilitarisme... le tout agrémenté d'un supplément grenoblois (4 pages). Prix au numéro : 6 F. Abonnement : 60 F. Chèque à libeller à l'ordre de « Contre-Courants », Contre Vents et Marées c/o « Contre-Courants », La Ladrrière, 39080 Saint-Alban-de-Roche.

Réforme du code pénal la liberté censurée

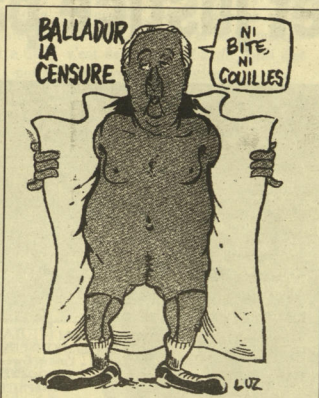
(suite de la « une »)
Tout se passe comme si le pouvoir déléguait aux particuliers la responsabilité des interdictions.

Flash-back sur les années 70. Suppression de la totalité des publications des éditions Elvifrance (BD « de gare »), pour cause de pornographie. D'autres revues, comme Union (vulgarisation sexologique), se voient confisquer leur titre. Sous le prétexte de « mauvaise qualité » et de « vulgarité », l'intelligentsia de gauche, les militants, les journalistes refusent de les soutenir. Trop pour eux qui écrivent, lisent et défendent la « vraie » presse ! La censure peut donc frapper dans un consensus quasi général. Je me souviens pourtant que seuls Cavanna et ses copains d'Hara-Kiri avaient eu le courage et la lucidité de se solidariser avec ces revues. Au nom de la liberté d'expression, et d'autant plus qu'eux-mêmes avaient été victimes, peu de temps auparavant, de la même censure et du même refus de soutien, et pour les mêmes raisons.

A bien y regarder, il y avait un point commun entre le pouvoir et ses soi-disant opposants, intellec-

tuels et militants : le mépris du peuple et de son expression (qui est vulgaire). Et ce n'est pas un hasard s'ils se retrouvent dans ce mépris, gouvernants, et tous ceux qui, de l'extrême gauche à l'extrême droite, pensent que le peuple doit avoir un Duce ou une avant-garde pour le guider et contrôler ses pulsions malsaines. Que le peuple cherche et trouve la voie de son émancipation dans l'autonomie, et les bons bergers seront là pour s'opposer à ce mouvement. Prenons l'exemple de la littérature prolétarienne. Des travailleurs décrivaient leurs conditions de travail, leur vie, leurs luttes. Le « parti des travailleurs » s'opposait à ce mouvement pour revenir à une conception « normale » des choses : des bourgeois qui écrivent sur la condition des travailleurs.

Que la littérature érotique ou pornographique soit aujourd'hui reconnue, que les pestiférés d'hier (Sade, Apollinaire, Louÿs, Lautréamont) aient une place dans nos bibliothèques, ce n'est que justice. Si personne ne songe plus aujourd'hui à réclamer leur interdiction, c'est au nom d'une hypocrisie qui fait de la pornographie « littéraire » un genre relativement noble et avouable, en opposition



Dessin extrait de Charlie-Hebdo n° 89, du 9 mars.

avec une pornographie sale et honteuse, celle des prolétaires.

Dans ce sens, l'affaire « Lovin'Fun » mérite également notre attention... et notre soutien. Fun Radio est une radio du groupe Hersant. Une « radio fric ». Mais là n'est pas le problème. Dans cette émission, des jeunes s'expriment dans leur langage, leurs interrogations sur la sexualité, la drogue, le sida. Et ce qu'on lui reproche, c'est bien l'expression directe de jeunes, sans le filtre de la morale et de spécialistes anesthésiant le sens de leurs propos.

La censure, version 227-24, saura-t-elle nous faire retrouver la seule vertu de l'interdit, le plaisir de la transgression ?

Laurent Fouillard

AFFAIRE FUN RADIO

CSA : les faux derches au pouvoir

« **B** ALLADUR c'est comme un serpent-minute, tu l'as même pas vu qu'il t'a déjà piqué... ». Assez bien vue, une fois encore, cette réflexion parue dans Charlie-Hebdo, de la part d'un des animateurs des « Guignols » de Canal + à propos de la prise de pouvoir sur la chaîne par des financiers de gros calibre.

C'est maintenant Fun Radio que le pouvoir veut s'offrir. Il ne s'agit pas cette fois-ci d'argent mais de morale... ces deux principes ne se rejoindront donc jamais.

Crime de lèse-pudeur, protection de la vertu et aussi de la virginité des ados mis en cause, à ce petit jeu des faux-cul le pouvoir en place n'a pas les plus mauvais atouts.

Souçonnée de toutes les permisivités possibles et inimaginables, c'est une fois encore la liberté d'expression qu'un Etat veut voir étouffée.

Et pourtant, les problèmes de sexualité, de cul dirait mon beauf, soulevés par les jeunes « zauditeurs » de Fun ne sont pas bien méchants. On a entendu des copulations live, en direct, sur la défunte Carbone 14, dans les années 80, époque où quelques naïfs pouvaient espérer quelque chose de la gauche... c'était autre chose.

Problèmes de générations peut-être... Quand on sait, maintenant, que la majorité des membres du CSA a été désignée par Mitterrand lui-même, il y a de quoi se poser de sérieuses questions. Pour l'indépendance tu repasseras. L'émission en question a au moins le mérite d'exister. Dans toute forme de société, les novateurs ont toujours effrayé le pouvoir. Cette fois-ci, l'émission « Lovin' Fun » de Fun Radio ne fait finalement du neuf

qu'avec un vieux, très très vieux et ô combien sensible problème, et elle est menacée de passer à la trappe.

L'irruption de cette bonne vieille morale sexuelle des familles a semble-t-il de bien beaux jours devant elle. Les problèmes de sexualité n'ont jamais été simples, les problèmes d'apprentissage peut-être encore moins, ce n'est pas le moindre mérite que d'essayer au moins d'en parler librement. Cela dit, le ton de Fun Radio n'a rien de franchement révolutionnaire : la fumette, c'est pour les grands ; les jeunes, vous ne venez que chercher la fuite dans la drogue (ce qui est vrai mais pas pour les raisons qu'imagine Fun Radio, et qui nous font militer pour la libéralisation totale).

J'irais bien demander à l'abbé Pierre ce qu'il en pense...

Emile Vanhecke

DOUBLE PEINE

Jama : un ex-détenu rebelle expulsé après un an de galère

Donavan Buchanan, dit Jama, est de toutes les luttes de prisonniers depuis son incarcération en mai 1983. Condamné à 11 ans de réclusion pour braquages, il devait être libéré en janvier 1993, ayant purgé la quasi-intégralité de sa peine. Il devait... car, vivant en France depuis l'âge de 12 ans et père d'un enfant français, il refuse d'embarquer dans l'avion qui doit le ramener en Jamaïque, dont il est originaire. Inculpé de refus d'embarquement, il est reconduit en prison et condamné, le 10 février 1993, à trois mois de prison supplémentaire et à trois ans d'interdiction du territoire suite à un arrêté préfectoral d'expulsion prononcé en 1976. Décidé à rester en France — notamment pour y retrouver enfin son fils, il fait appel de cette décision. Mal lui en prend : le second jugement le condamne à huit mois de prison — sans doute une peine record pour un seul et unique refus d'embarquer.

En désespoir de cause, Jama formule un recours en cassation. A sa sortie de prison, en septembre, il est néanmoins conduit au centre de rétention de Mesnil-Amelot, puis à l'aéroport de Roissy. Aux policiers qui lui demandent, au pied de l'appareil, s'il accepte d'embarquer, Jama répond par l'affirmative. Bien embêtés, les flics lui annoncent qu'à défaut de passeport, il ne peut prendre place sur ce vol... et le relâchent sans même avoir pu lui coller une nouvelle condamnation pour refus d'embarquer. Soumis à un contrôle judiciaire hebdomadaire auquel il se conforme, Jama se croit libre de ses mouvements pour continuer ses démarches administratives. Erreur. Le 19 novembre, il est interpellé à Besançon pour défaut de papiers d'identité, incarcéré et condamné à trois mois de prison pour infraction à la législation des étrangers. « Libéré » le 19 février, il reste trois jours au commissariat de Besançon, en est brutalement transféré le 22 février à trois heures du matin pour... être conduit au camp du Mesnil-Amelot. Le 24 au matin, après deux jours de controverses durant lesquels on annonce à sa famille qu'il est parti, puis, qu'il ne sera expulsé que le 26, il est embarqué sur un vol d'Air France, escorté de deux flics qui le livrent, à Miami, aux bons soins du FBI — à charge pour eux de le raccompagner à Kingston.

Des mesures de sécurité exceptionnelles qui laissent pantoufler les autorités jamaïcaines — qui n'ont rien à reprocher à ce rapatrié de force.

Jama laisse sur le territoire français son fils de treize ans, dont la mère est décédée au cours du mois de janvier. Arrivé en France à l'âge de douze ans, lui-même fils d'une mère française, unique tuteur d'un enfant français — Jama vient de faire les frais de l'hospitalité du même nom.

Pascal Brun

Tunnel du Somport : chantier illégal, répression bestiale et justice partielle

SYNDICALISME

CGT 1994

(suite de la « une »)

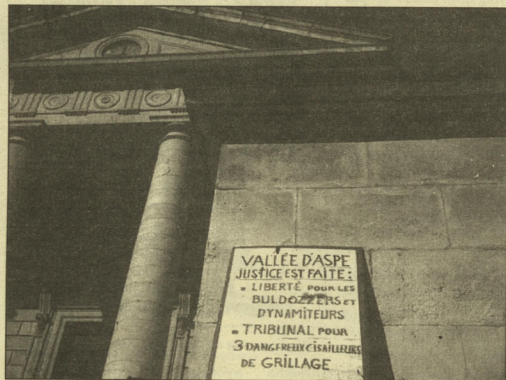
statuer dans l'attente du recours au tribunal administratif qui devrait logiquement déclarer le chantier illégal, comme lors de la première déclaration d'utilité publique.

La « justice » a démontré sa dépendance vis-à-vis du pouvoir en rendant un verdict politique qui condamne Eric, le toubib, Fouad, le chômeur et Eric, le musicien de rue à 2 000 F chacun. La solidarité financière est déjà en marche (2).

Mais ce combat inspire, entre autres, aux militants charentais d'autres réflexions que nous vous soumettons.

La manifestation du 13 était la plus grosse sur le site depuis le début de la route. Pourtant, 300 participants, c'est trop peu compte tenu des enjeux et du symbole que représente la lutte contre le tunnel.

La dynamique a du mal à se construire. Des problèmes internes au mouvement en sont certainement responsables. D'autre part, des



fascistes qui s'intéressent aux luttes écologiques ont interviewé par téléphone Eric Pétetin pour en tirer un article publié dans *Lutte du peuple*, journal d'extrême droite lié à Nouvelle Résistance. Le médiatique opposant au tunnel a prévu de réagir publique-

ment avec Jean-Philippe Casabonne qui s'est fait, lui aussi, piéger. Des rumeurs circulent sur l'infiltration de fascistes ou de flics parmi les opposants (3). Nous ne savons pas si elles sont fondées ou propagées dans un but démobilisateur. La vigilance est de mise.

Face à la collusion des pouvoirs politique, économique, policier, militaire, judiciaire et médiatique, le mouvement doit porter en lui l'antifascisme, le rejet de la société capitaliste du fric et du béton, ainsi que le refus du pouvoir, afin d'éviter toute dérive électoraliste ou fascisante. Le respect de la nature impli-

quant le respect des individus, la lutte doit se mener avec la transparence de la démocratie directe pour contrer les risques de manipulation ou de prise de pouvoir.

L'heure est au rassemblement sur des bases claires et sur des revendications plus révolutionnaires que la simple défense des fleurs et des ours. En vallée d'Aspe, c'est le système marchand et productiviste qui est en cause. Là-bas comme ailleurs, c'est ce système qu'il faut détruire. Pour cela, la mobilisation doit grandir pour ralentir l'avancée des travaux avec l'action directe du comité d'habitants et pour faire du 22 mai un immense rassemblement dans la vallée, prélude à un été combatif.

No pasaran !

Christian Leduc
(Comité Somport charentais)

(1) Cf. ML n° 947, « Violences policières aux Forges-d'Abel », Serge Laborde.

(2) Chèque à adresser au Comité Somport d'Île-de-France c/o La Bulle bleue, 12, rue de Pressensé, 75014 Paris, mention : « Solidarité juridique ».

(3) NdR : dans *Lutte du peuple* n° 20 de février 1994, Nouvelle Résistance annonce avoir « envoyé son adhésion au Collectif Alternatives Pyrénéennes » et invite au rassemblement du 22 mai. N.B. : Comité Somport charentais : COMPP, 6 bis, rue Marengo, 16000 Angoulême. Tél. : 45.92.48.32.

RTF (95.4 - LIMOGES)

• Samedi 19 mars, 20 h 30 - 23 h 30 : « Spécial Mama Béa » (suivi d'une table ronde sur le thème : « Où va la chanson française ? »).

RADIO LIBERTAIRE (89.4 - PARIS)

• Mardi 22 mars, 20 h 30 - 22 h 30 : « Sévices publics » (émission de la CNT-Energie) : la tarification EDF, avec comme invités un membre d'une association de consommateurs et des agents EDF.

« SMIC-JEUNES »

Non aux CIP ! Non à l'exploitation !

LA DERNIÈRE TROUVAILE des patrons et du gouvernement réunis est une belle provocation ! Il faut vraiment que ces truands se sentent très forts pour oser célébrer la mort du SMIC avec autant de mépris pour les salariés et les chômeurs de ce pays.

Des TUC aux CIP la même logique : l'exploitation !

Les fameux décrets visant à mettre en place les Contrats d'insertion professionnelle soulèvent l'indignation générale, c'est bien ! On peut regretter que cette indignation ne se soit pas manifestée plus tôt, par exemple lorsque le gouvernement (de gauche, à l'époque) avait mis en place les TUC.

C'était la première brèche dans le SMIC, depuis, les attaques n'ont pas cessé : des millions d'êtres humains sont dans l'obligation de survivre avec un revenu mensuel bien inférieur à ce SMIC qu'on nous présente comme un seuil à partir duquel on pourrait vivre convenablement.

Evidemment, ceux qui décident ou discutent de cela ne gagnent pas le SMIC, encore moins le RMI. Tous ces nantis n'ont qu'un souci en tête : maintenir un système fondé sur l'exploitation de l'homme par l'homme, en faisant en sorte que les exclus survivent sans faire trop de vagues.

Diplômés ou pas, nous sommes réduits à l'état de chair à produire et à consommer qui doit se plier aux « lois du

marché », travailler quand les patrons le veulent, pour des salaires de plus en plus bas, se résigner à vivre quand il n'y a pas d'embauche.

Y'en a marre !

Le pire est devant nous. Les plans sociaux se succèdent et les patrons n'ont qu'une envie : baisser les salaires et annualiser le temps de travail. Taillables et corvéables à merci, voilà ce qui nous attend.

A gauche ou à droite, personne ne remet en cause une société fondée sur les inégalités sociales et économiques, tous défendent la propriété et le droit de vivre du travail des autres. Nous n'avons rien à attendre d'eux.

Face à l'exclusion, au chômage et à la misère nous devons

résister en ne comptant que sur nous-mêmes.

Le droit à une vie et à des revenus décents n'est pas à négocier !

Salarié(e)s, étudiant(e)s, sans-emploi, c'est dans la rue que nous ferons plier l'Etat et les patrons ! C'est dans la rue que nous gagnerons notre dignité !

C'est à nous tous qu'il appartient de construire une société nouvelle sans classes et sans frontières, solidaire et libertaire. Pour cela, il nous faut prendre nos affaires en main, réfléchir à ce que nous voulons pour aujourd'hui et pour demain, être les acteurs de notre vie plutôt que des sujets passifs.

Agir pour ne plus subir !

Fédération anarchiste

Le patron d'Air France a présenté la semaine dernière son projet de réorganisation de la compagnie. Bien sûr, il y aurait à la clef le menu traditionnel en cette période de restructurations : gel des salaires (pour tout le monde), coupes claires dans les investissements et suppression de 5 000 emplois (sans licenciements, par des départs en retraite non remplacés) d'ici à 1997.

Malheureusement, rien de très nouveau, sauf que là Christian Blanc (c'est lui le successeur d'Attali) veut l'accord unanime des quatorze organisations syndicales de la compagnie... Notre propos n'est pas de jauger la température sociale à Air France, reculée s'il en fut de Balladur, mais d'examiner à partir de cette situation syndicale éparpillée le rôle et les buts de la CGT.

En effet, nous n'en sommes pas à l'hégémonie d'un syndicat puissant qui imposait sa chape de plomb au mouvement ouvrier. Loin des déclarations du genre « à l'initiative de la seule CGT », on est à l'appel à l'unité (principalement avec FO), à la base comme dans les appareils de direction. Bref, en ce printemps, on pourrait rêver à des luttes tous azimuts, où les intérêts de boutique baisseraient le ton face à l'unité ouvrière. Le fait déterminant étant que la CGT ne se prend plus pour le seul syndicat (un sur quatorze à Air France...), mais se pose en rassembleur des travailleurs en lutte...

Voire ! Le méchant loup stalinien aurait-il découvert l'ivresse cachée de l'unité dans les luttes ? Les déclarations du nouveau timonier Louis Viannet sont sûrement celles d'un vieux crocodile qui voit les intérêts de la boutique, mais *quid* des « militants sincères », qui regretteraient de nous voir brandir les statuts de la CGT dans les congrès de la CGT ?

Ils sont souvent au cœur de débats passionnés ou l'on parle de non-cumul des mandats politiques et syndicaux, de l'indépendance du mouvement syndical...

Ce qui reste de l'opposition à la direction confédérale des années 70 considère avec amertume qu'il est un peu tard de parler de « CGT plurielle » et de respect des statuts confédéraux quand le bateau coule.

La Vie ouvrière a abandonné son immeuble de la rue Bourret dans le 19^e arrondissement de Paris ; à Montreuil, on refuse les cotisations syndicales des dockers de Saint-Nazaire parce qu'ils ne seraient pas dans la ligne. Où est le problème de fond : orientation politique ou problème financier ?

Malgré quelques éclaircies, il semblerait que nous assistons une fois de plus au sein de la CGT à des luttes intestines entre différents courants communistes. Est-ce bien le juste débat syndical à l'orée du printemps 1994 ? Un autre futur nous attend, nous l'espérons, une éclaircie est toujours la bienvenue mais sans illusions sur Montreuil et ses satellites.

Jean-Pierre Germain

VAL-DE-MARNE

Comment se faire virer de l'Education nationale ?

JE VOUDRAIS vous faire part d'une mésaventure qui m'est arrivée, il y a deux ans. N'ayant ni boulot ni avenir, je décide, en 1989, de m'inscrire dans une fac d'histoire, vu que je possède un bac technique. Je travaille deux années, et finalement parvient à obtenir un DEUG puis une licence d'histoire.

Toujours à la recherche d'un boulot, « un peu stable », je consulte les affiches du rectorat. « Académie de Paris/Val-de-Marne recherche Maître-suppléant ; niveau DEUG. » Pas de problème, je possède la licence. Je remplis un dossier à l'Inspection académique du Val-de-Marne, passe quelques entretiens, et plus tard, on me convoque pour un poste à Saint-Maurice.

Je débute au pied levé, dans un CP, avec une trentaine de gosses. On ne me met au courant de rien. Débrouille-toi ; je ne sais pas où en sont les enfants dans leur programme, ni leur emploi du temps, ni le nom de mon prédécesseur. On me téléphone au bout de quelques jours pour me dire que je dois désormais enseigner dans une maternelle. Puis une autre maternelle, pour finalement échouer à Alfortville avec de jeunes enfants. Là, on me prévient que je vais avoir bientôt la visite d'une inspectrice. Pas de problème, je n'en suis pas à ça près.

La classe débute. Les enfants sont très excités, très chamailleurs. Normal, après tout, je suis leur cinquième instituteur depuis le début de l'année. Avec mes connaissances d'histoire sur le monde méditerranéen à la fin du moyen-âge (je prépare alors une maîtrise), je suis complètement désorienté. On me demande des connaissances en arts plastiques, en chant, en éducation physique et corporelle, ce que l'on n'enseigne pas vraiment en fac d'histoire.

Les enfants sont heureux. Dans la cour de récréation, on me balance quarante élèves sur les bras, et

débouille-toi s'il y a un accident. L'inspectrice en question finit par arriver. Une bourgeoise des beaux quartiers. Elle m'explique qu'elle a mis trente ans à apprendre son métier. Oui, mais à moi, on me demande de le connaître en trois semaines. La classe débute. Elle prend des notes. Des enfants renversent de la peinture sur le sol. Quel scandale ! Elle ne comprend pas qu'il faut un certain temps d'adaptation, après avoir enchaîné tant de situations différentes ! Je consulte ses notes. Je lis : « Aucune directive ! ». Elle repart finalement en fin de matinée, avec un sourire mi-outré mi-hypocrite. La classe se poursuit quelques semaines sans incident. Les choses commencent finalement à s'arranger. J'arrive même à connaître le prénom de certains enfants, moi qui en ai vu plus de cent en un mois !

Un matin, un coup de fil de l'inspecteur départemental me prévient que je suis convoqué dans son établissement. Tant mieux, j'ai demandé un poste en collège, plus proche de ma formation. Arrivé sur place, on me demande de m'installer. « Ecoutez, me dit-il, voulez-vous signer votre lettre de démission. » Je ne comprends pas. Il insiste. « Des parents, me dit-il, ont téléphoné que vous n'assurez pas la sécurité ! » Allez donc savoir s'il dit la vérité. « Mais, ajoute-t-il avec un sourire narquois, je suis originaire de l'est, comme vous, je ne donnerai pas de suite à votre dossier ! » Je rédige finalement ma lettre, comme l'ont fait certains de mes prédécesseurs. Dans le bureau à côté, des secrétaires ricanent. Démerde-toi.

Je me retrouve finalement, un bel après-midi du mois d'avril, dans les rues d'Alfortville, les mains dans les poches et sans boulot.

Allez, démerde-toi donc, l'Education nationale n'a plus besoin de toi !

Pascal Thomas
(Paris)

NÎMES

« Le cercle des poètes disparus » ou « Riz amer » (*)

MEME S'IL PECHAIT un peu par excès de romantisme, *Le cercle des poètes disparus* (sorti en 1989) était un bon film. On se souvient du scénario : dans un établissement privé, placé sous la houlette des curés, genre « boîte à bac » pour gosses de riches, un professeur sème la graine de la conscience individuelle chez ses élèves, par des méthodes pédagogiques originales. Tenu pour indirectement responsable du suicide d'un de ses élèves, il est finalement renvoyé, après n'avoir cessé d'être, depuis le début, dans le collimateur des autorités du collège. La critique a retenu, concernant l'enseignement de ce prof fictif hors normes, que la fameuse devise : *carpe diem* (dont le sens peut prêter à confusion : « prend le jour », c'est-à-dire « profite du jour présent », mais de quelle façon, au juste ?). Par contre, elle n'a pas relevé, dans l'ensemble, la symbolique contenue dans une des toutes premières scènes : l'enseignant invite les élèves à se mettre debout sur leur pupitre, afin qu'ayant changé leur position, ils puissent percevoir le monde sous un angle différent. Cette scène a une grande importance, puisqu'à la fin du film, quand le professeur retourne une dernière fois dans la classe chercher ses affaires, suite à son renvoi, les élèves montent les uns après les autres sur leur bureau en signe de protestation et de solidarité, mais aussi pour signifier qu'ils ont appris à « penser debout ».

La réalité a rejoint la fiction, à Nîmes, où un prof de lettres pas comme les autres s'est mis en tête d'instruire ses élèves de l'« élaboration du réflexe conditionné et des mécanismes de la manipulation » (*L'événement du Jeudi*, première semaine de janvier).

Manipulation de qui ? *L'événement du Jeudi* vous laisse la charge de deviner. Il y a des mots qui n'apparaissent jamais dans ce type

de journaux : manipulation des masses, lutte des classes, aliénation, pour ne citer que quelques exemples... Mais passons et ne crachons pas dans la soupe puisque c'est de *L'événement du Jeudi* que nous vient l'information.

Enseignant très dynamique, auteur d'un livre sur le « code de l'information », Pierre-Yves Chereul tâche d'ouvrir les yeux de ses étudiants, plutôt que de les endormir. Par exemple, après avoir emmené sa classe visionner le film de Louis Malle *Au revoir les enfants*, il leur propose de méditer sur la phrase suivante : « *Agissez avec rapidité et sans commentaire* », consigne donnée aux gardiens de la

discrédité », dit-il. Sans compter que ce genre de brochette en a conduit au moins un (pédagogue célèbre) à boire une bonne tasse de ciguë, sous prétexte qu'il corrompait la jeunesse en critiquant les institutions... Ça s'est passé à Athènes, en 399 avant J.-C.

Par décision du tribunal nîmois, à la requête de Pierre-Yves Chereul, mademoiselle la principale-adjointe est condamnée à 1 F de dommages et intérêts (payables en douze mensualités, je suppose).

Ouf, tout est bien qui finit bien ! Le fascisme normatif ne passera pas encore, ce coup-là, dans les locaux du lycée Jules-Verne... Encore que... Les petits veinards de potaches nîmois qui ont la chance d'avoir un prof de ce tonneau-là ont intérêt à en profiter tant qu'ils le peuvent encore : *carpe diem* ! En effet, il existe de fortes chances pour que Pierre-Yves Chereul se retrouve rapidement muté « dans l'intérêt du Service », à la demande des autorités du collège... Enfin, pour le moment, ce ne sont encore que des bruits de... couloir.

Oh oui, on commence par apprendre à voir ce qui se trame derrière le bombardement médiatique ou, au contraire, derrière les silences feutrés de la répression, et ainsi, on apprend à voir ce qu'il y a dessous les uniformes et les fonctions : des valets du pouvoir garants de la norme... hiérarchique, qui gouverne le système scolaire.

Ces gamins qui se permettent de choisir librement de donner ou pas un paquet de riz pour la Somalie ! Quelle tache sur l'établissement ! Quelle « anomalie » !

À l'heure où le gouvernement se plait à ramener la guerre scolaire, on ferait bien de ramener la flamme de ce soldat inconnu, anonyme entre tous : l'élève. Abruti de connaissances, qu'on lui fourgue comme on gave une oie à l'entonnoir, il apprendra tout ce qu'on voudra, sauf à avoir un esprit critique et à « penser debout ». S'il parvient à se considérer lui-même comme un individu à part entière, capable de décider en toute connaissance de cause ce qui pour lui et pour la collectivité est bon ou mauvais, il ne le devra certainement pas à l'éducation, qu'elle soit nationale laïque ou privée. Et si, par extraordinaire, il a la chance de tomber sur un éducateur au vrai sens du terme dans l'univers kafkaïen du collège ou du lycée, ça ne sera pas pour longtemps...

Devant les emmerdeurs du style de Pierre-Yves Chereul ou du prof du *Cercle des poètes disparus* ou d'autres moins connus, l'autorité se dépêche de trancher : « *Qu'on lui coupe la tête* » (Lewis Carroll, Alice au Pays des Merveilles).

Kouchnerdesque, comme histoire, assurément.

Michèle
(gr. Jules-Vallès - Grenoble)

(*) *Riz amer* est un film italien de Giuseppe de Santis, sorti en 1949. N.B. : pour contacter le groupe Jules-Vallès de la Fédération anarchiste, écrivez à : AGDIR, BP 161, 38240 Meylan.

Associations

PARIS : PROCÈS EN APPEL DANS L'AFFAIRE VIVIANE BORDERIE

Viviane Borderie a été tuée par deux contrôleurs de train le 23 mars 1987. Après un premier procès en 1993, le Comité Viviane Borderie vous convie au procès en Appel qui a lieu le 18 mars à 13 h 30 devant la 20^e chambre du Palais de justice de Paris.

LYON : COLLOQUE « LES MOTS ET LA NATION » (RAPPEL)

Les 17, 18 et 19 mars à l'université Lumière (Lyon II) se déroulera un colloque ayant pour thème : « Les mots de la nation ».

Voici quelques sujets qui seront traités : — jeudi 17 mars : « La Nation d'extrême droite » (Maurice Tournier - Fontenay/Saint-Cloud) ; — vendredi 18 mars : « Lamartine : de *Nation à République* » (Pierre Michel - Lyon II) ; — samedi 19 mars : « Citoyenneté et

nationalité en russe » (Patrick Sériot - Lausanne) ;

— samedi 19 mars : « La conception de la nation et les Slaves » (Anton Bebler - Ljubljana).

Université Lumière - Lyon II, 16-18, quai Claude-Bernard, 69365 Lyon cedex 07. Tél. : 78.69.72.20 ou 78.69.70.99.

LILLE : RÉUNION ANARCHO-SYNDICALISTE (RAPPEL)

Réunion CNT-AIT, le samedi 19 mars à 14 h 30 au CCL Benoît-Broutchoux, 1-2, rue Denis-du-Péage (M^o Fives) à Lille. Tél. : 20.47.62.65.

Un programme : bilan des activités du Syndicat pour une Education libertaire (SEL) et de sa section universitaire ; création éventuelle d'un syndicat interco, selon les possibilités, de syndicats professionnels plus spécifiques (PTT, intermittents du spectacle...) ; mise en place d'un réseau d'informa-

tions et de solidarité anarcho-syndicalistes.

PARIS : RASSEMBLEMENT DE LA COORDINATION DES SANS-ABRI

venez nombreux, devant le Centre Beaubourg, le samedi 19 mars à 15 h. Coordination des sans-abri, 7, avenue de Breteuil, 75007 Paris.

LYON : DÉBAT À LA LIBRAIRIE LA GRYFFE

Samedi 19 mars à 15 h : débat sur la Révolution russe de 1917, animé par le CLCS et l'OCL.

La Gryffe, 5, rue Sébastien-Gryphe (M^o Saxe-Gambetta), 69007 Lyon. Tél. : 78.61.02.25.

PARIS : CONCERT DE SOUTIEN À « RÉFLEXES »

Un concert de soutien au journal *Réflexes* (contre l'extrême droite et les idéologies sécuritaires) est organisé le

dimanche 20 mars à 17 h, avec Eastern Light (Paris magyar), Oscar-Nip, Strange Men et Désert Culturel (ruralcore - Besançon), au 14, rue de Nanteuil (M^o Plaisance), 75014 Paris. Tél. : 42.50.99.43.

Entrée : 40 F. Par ailleurs, il y aura de la bouffe, une buvette et une table de presse.

GUIDE PRATIQUE : « LE STATUT DU MAÎTRE-AUXILIAIRE » (CNT-AIT)

Les maîtres-auxiliaires de l'Education nationale font partie de ces salariés taillables et corvéables à merci.

Pour mieux résister au monstre étatique, la section Education du Syndicat interprofessionnel (CNT-AIT) de Toulouse a édité un guide pratique sous le titre *Le statut des maîtres-auxiliaires*, dans la collection Formation syndicale.

Pour se le procurer, contre 15 F, écrivez à : Fédération SSE-CNT, 33, rue des Vignoles, 75020 Paris.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Un ultimatum pour qui ?

LA BOSNIE possédait déjà des usines d'armement, car la région avait été prévue comme base de repli par le régime communiste en cas d'attaque contre le pays. Depuis le début de la guerre, toutes les usines capables de se reconverter ont été transformées en usines d'armes. Si l'embargo sur les armes ne touche en pratique que la Bosnie-Herzégovine, l'armée bosniaque est la seule force militaire qui accroît sa puissance sur le territoire de la Bosnie ; elle est mieux équipée et plus forte que l'an dernier, sa cohésion s'est considérablement accrue, puisqu'elle est composée de 90% de Musulmans, et sur les territoires qu'elle contrôle, la proportion est la même. Les groupes armés pluri-nationaux ont disparu, dissous, ou liquidés « parce qu'ils refusaient de se conformer aux ordres de la hiérarchie militaire », déclare de général Rasim Delic, commandant en chef de l'armée de Bosnie-Herzégovine.

Les unités bosniaques sont meilleures du point de vue de l'encadrement et de l'organisation, et ne subissent aucune pénurie de munitions, grâce à l'importante production locale et à la contre-

bande. Sur le plan militaire et stratégique, plus personne ne parle d'une reddition de Sarajevo.

Les troupes serbes n'avancent plus, elles cantonnent sur leurs positions en profitant de leur supériorité en artillerie, mais semblent avoir de grosses difficultés à tenir le terrain. Elles n'ont enregistré aucun succès notable depuis un bon moment. L'enthousiasme guerrier semble aussi s'être rafraîchi, ce qui explique les problèmes de personnel. Le fait que Belgrade ait promis l'amnistie pour les déserteurs qui s'enrôleraient avant le 10 février suggère, d'une part, que le 10 février est une échéance importante — peut-être les Serbes savaient-ils qu'il allait y avoir un ultimatum, et il fallait occuper un maximum de terrain avant de négocier —, et d'autre part que la chair à canon se fait rare pour les unités serbes de Bosnie.

« Les forces serbes [...] semblent avoir de grosses difficultés à tenir le terrain. »

Les unités serbes de Bosnie. C'est que les Serbes sont moins nombreux que les Musulmans sur les fronts qu'ils occupent. Autour de Sarajevo, notamment, ils sont beaucoup moins nombreux que les 48 000 soldats bosniaques qui défendent la ville.

Le général Rasim Delic déclarait encore que ses troupes étaient assez bien encadrées et organisées pour conserver tous les territoires qu'elles contrôlent actuellement et que, si elles disposaient de quelques pièces d'artillerie de gros calibre, elles pourraient faire reculer le front. Les territoires contrôlés par l'armée bosniaque s'élargissent. Les voies de communication deviennent de plus en plus utilisables. Si une victoire militaire bosniaque est peu envisageable à cause de la supériorité écrasante des Serbes en artillerie, on va vers une situation d'enlèvement. Les Serbes n'ont intérêt à la guerre que tant qu'ils peuvent étendre leurs acquisitions.

Dès lors que les adversaires ont atteint un point d'équilibre, par manque d'hommes des uns (conquérir du territoire signifie qu'il faut l'occuper) et par renforcement et réorganisation des autres, les Serbes ont tout intérêt à cesser les combats, leur guerre étant finie, tandis que les autres ont peut-être justement intérêt à la continuer... Il n'est pas du tout à exclure, d'ailleurs, que l'ultimatum si ferme de l'ONU-OTAN aux Serbes (après deux ans de bombardements serbes, d'innombrables injonctions de l'ONU à cesser les combats, et combien de morts...) coïncide précisément avec le moment où ils allaient de toute façon décrocher. Ainsi, après avoir obtenu ce qu'elles voulaient, les autorités serbes de Bosnie se donnent le beau rôle, montrant leur sagesse en se soumettant à la volonté internationale, et s'introduisant même, par cet acte de « bonne volonté », dans le « concert des nations ». Ça expliquerait, en tout cas, le côté franchement rigolard des troupes serbes, qui manifestement ne pensaient pas le moins du monde qu'on allait les bombarder. L'ONU redore un peu son image de marque, ayant enfin obtenu quelque chose. Les Américains sont contents parce que tout ça s'est fait en réalité sous l'égide de leur joujou, l'OTAN, qui réaffirme son existence, et, par-là même, la présence de l'administration américaine dans toute décision concernant les options stratégiques de l'Europe. Bref, tout le monde est content, sauf les victimes, qui étaient précisément en train de gagner du terrain...

Et si on continue notre scénario de politique-fiction, on pourrait se demander, dans l'hypothèse où le fameux obs de mortier qui a tué une soixantaine de Bosniaques sur un marché était effectivement bosniaque, si ce n'était pas une manœuvre des autorités bosniaques, sachant ce qui allait se passer,

non pas pour mettre un terme à la guerre, mais pour obliger la guerre à continuer : le gouvernement bosniaque ne serait pas le premier à apprendre rapidement les règles de la raison d'Etat.

En voyant l'agitation du gouvernement français pour obtenir l'arrêt de la guerre, on pouvait se poser la question : les vieilles traditions se perdent donc ? Le soutien à la Serbie est-il passé aux oubliettes ? En fait, pas du tout. L'insistance à arrêter la guerre est bien un soutien indirect à la Serbie, un peu comme les efforts qu'on déploie pour empêcher un ami de faire une bêtise.

Continuer la guerre — ou plutôt continuer de soutenir le leader serbe de Bosnie — aurait été pour le gouvernement de Belgrade une grosse erreur. La situation sur le terrain était telle que l'offensive serbe était arrêtée, et que l'initiative de l'action était progressivement en train de passer, avec succès, du côté musulman. L'éventualité que ceux-ci regagnent du terrain n'était acceptable par aucun des protagonistes, directs ou indirects, du conflit.

L'arrêt du conflit à son stade actuel présente en particulier un triple avantage pour l'Allemagne :

— il empêche, dans l'hypothèse d'une cessation de combats entre Musulmans et Serbes, que soit les Musulmans, soit les Serbes, ou les deux, ne tentent de regagner des territoires aux dépens de la Croatie ;

— il stabilise les frontières telles qu'elles sont et crée un Etat tampon entre la Serbie et la Croatie, soutenue par l'Allemagne ;

— cette stabilisation des frontières confirme l'interdiction d'accès de la Bosnie à la mer. Le libre accès à la mer est un atout

« La multiculturalité de la Bosnie-Herzégovine est morte. [...] L'illusion d'un Etat commun [...] a vécu. »

considérable pour un Etat. Il y a, là encore, une situation assez analogue à celle de l'Irak, dont l'accès à la mer est très étroit, inutilisable, et qui avait demandé au Koweït de lui louer deux îles inhabitées à l'embouchure du Chatt-el-Arab. Le refus du Koweït avait, en partie, été la cause de la guerre du Golfe. La tentative de conquête de Sarajevo n'était d'ailleurs peut-être, pour Karadzic, qu'une étape vers l'accès à la mer, dont la Serbie est elle aussi exclue...

Le concept de « Musulman » va probablement disparaître au profit de celui de « Bosniaque », les Serbes et les Croates de Bosnie gardant leur propre appellation : leur attachement à l'identité spécifique de la Bosnie-Herzégovine a toujours été beaucoup moins fort, et, dans

leur majorité, ils rejettent l'idée d'une nation bosniaque globalisante.

La multiculturalité de la Bosnie-Herzégovine est morte. La guerre a conduit à une politique de guerre, et la politique de guerre à un Etat. Aujourd'hui le gouvernement bosniaque est virtuellement un gouvernement musulman, l'Etat est un Etat national musulman contrôlé par l'armée. L'illusion d'un Etat commun aux Serbes, aux Croates et aux Musulmans a vécu.

De même, les territoires occupés par l'armée bosniaque sont peuplés aujourd'hui d'une écrasante majorité de Musulmans. Ceux qui, en France ou ailleurs, militent en faveur d'un Sarajevo multiculturel le font en vain. Lorsque la guerre sera terminée, cette belle idée alimentera peut-être les nostalgies, mais elle relèvera du passé.

Et d'ailleurs, quel sens avait ce slogan de « Sarajevo, capitale culturelle de l'Europe » pour ceux qui l'ont lancé, les Bernard-Henry Lévy, les Pascal Bruckner et autres Finkelkraut, quels étaient leurs projets ? Un musée du multiculturalisme, un lieu figé, protégé par l'ONU et l'OTAN, où quelques intellectuels musulmans, serbes et croates auraient pu donner bonne conscience à nos « philosophes » pour leur désintérêt du multiculturalisme en France ? Et puis, quelle capitale n'est pas une capitale culturelle, multiculturelle ?

Que signifie le « droit des nations à disposer d'elles-mêmes », auquel se réfèrent nos « philosophes », quand trois nations vivent de façon tellement enchevêtrée sur un même territoire que le droit d'une nation à disposer d'elle-même signifie de fait, dans les circonstances actuelles, le droit, pour cette nation, à disposer de deux autres ?

Demain, nous aurons sans doute en Bosnie un nouvel Etat surmilitarisé, jouant sur la crainte d'une nouvelle agression ; un pays pauvre, par conséquent, car l'essentiel de ses ressources ira dans l'armement ; et probablement un régime excessivement autoritaire, pour accompagner le tout.

Décidément, les anarchistes bosniaques — et yougoslaves en général — auront du pain sur la planche. Il ne faudra pas leur ménager notre soutien...

René Berthier

SOLIDARITÉ Appel de compagnons actifs en Yougoslavie (Serbie)

Suite à la sortie du bulletin *Preko Zidova Nacionalizma i Rata* (« Au-delà des murs du nationalisme et de la guerre »), le groupe Germinal de Trieste a reçu l'appel suivant de compagnons actifs dans plusieurs petits groupes anarchistes de Yougoslavie (Serbie).

« Nous avons besoin d'aide. Nous n'avons ni livres ni brochures ni journaux anarchistes. Nous n'avons pas d'expérience de lutte. Nous avons besoin d'un soutien sous plusieurs formes. Quoi que vous décidiez de nous envoyer, cela nous serait utile pour notre formation, pour défendre nos idées et toucher d'autres gens.

Rappelez-vous : la solidarité est une action révolutionnaire ».

Ceux qui veulent aider ces copains actifs dans cette partie des Balkans, particulièrement isolée, entre autres à cause de l'embargo qui favorise le gouvernement et la spéculation, peuvent envoyer du matériel écrit en anglais à l'adresse du groupe Germinal (le groupe se charge de faire parvenir les aides). Vous pouvez également nous demander une copie du bulletin écrit en serbo-croate pour le diffuser. Une partie de ses articles seront publiés en italien dans *Umanita Nova* et dans *Germinal*.

GROUPE GERMINAL

11, via Mazzini, 34124 TRIESTE

Tél. : 19 (39) 40.36.80.96 (mardi et vendredi de 18 h à 20 h).

CCP au nom du groupe Germinal : 16525347.

(Information transmise par le groupe P.-J. Proudhon de la FA c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex)

Ciné sélection

« Tango Argentino »

interview de Goran Paskaljevic

Goran Paskaljevic a tourné ce film intimiste, tendre et cruel, en 1992, en ex-Yougoslavie. A l'occasion de sa sortie à Paris, à l'Espace Saint-Michel, et en province, le cinéaste nous confie ses projets compte tenu de la situation en ex-Yougoslavie.

Le Monde libertaire : Vous avez réalisé Tango Argentino en 1992. Dans quelles conditions s'est effectué le tournage du film ?

Goran Paskaljevic : Quand j'ai commencé ce film, il n'y avait pas encore la guerre en Yougoslavie, il y avait des signes précurseurs, mais presque personne n'avait compris que cela deviendrait une véritable guerre civile, une des plus horribles que notre époque connaisse. J'ai tourné dans des conditions normales, disons. J'ai produit le film moi-même. Je venais de terminer *Le temps des miracles*, avec un écrivain dissident. C'est un film très politique, qui a été présenté à Cannes en 1990. Je préparais *L'Amérique des autres*, mais c'est un film compliqué à monter, car il nécessite un gros budget. Comme je ne suis pas quelqu'un de très patient, j'ai décidé de tourner cette histoire dans l'intervalle, car elle peut se satisfaire de peu de moyens. Nous n'en avons pas eu beaucoup, mais nous avons réussi à le faire. Nous tournions les dernières séquences de *Tango Argentino* au bord de la mer, lorsque la guerre a éclaté. Après, au montage, la question morale s'est posée : devais-je continuer ou abandonner le film ? Il était déjà tourné, alors j'ai décidé de le terminer. Moi je ne suis pas un soldat, je ne suis pas un politicien, je suis metteur en scène, c'est la seule chose que je sache faire, alors je l'ai fait, et j'ai fini le film.

ML : Quel accueil a-t-il connu ?

GP : Le film a été présenté à Venise, malgré l'embargo imposé contre mon pays, mais dans une séance hors compétition officielle. Il a été très bien accueilli, puis il a été invité par différents festivals. Lorsque je l'ai sorti à Belgrade, j'ai pensé que les gens n'iraient pas le voir. Au contraire, il a eu un énorme succès, peut-être justement parce qu'il ne parle pas de ce qui se passe chez nous. C'est de la tendresse, une simple histoire d'amour entre un enfant et des vieillards. Peut-être les gens ont-ils eu besoin de se plonger une heure et demi dans une salle noire et de découvrir un autre monde.

ML : Tango Argentino a été écrit avant la chute du communisme, et tourné après, la situation a-t-elle influencé le climat du film ?

GP : Oui, nous avons changé un petit peu le scénario. Au début du film, nous avons fait une courte référence :

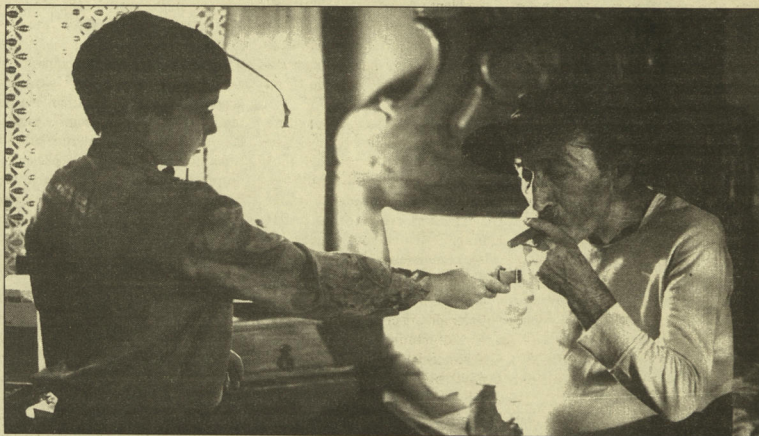
« Après la chute du communisme, tu es libre de faire tout ce que tu veux ». C'est ironique, évidemment. Le communisme, chez nous, c'est une autre histoire que dans les pays de l'Est. Mais il s'est passé la même chose que dans tous ces autres pays, bien que sous une forme moins pénible car nous avons toujours été entre les deux systèmes : lors du changement, les gens ont cru qu'en 24 heures tout allait changer, que l'argent allait tomber du ciel. Je suis sûr qu'à présent, dans beaucoup de pays ex-socialistes, il y a une nostalgie de la vieille époque, parce que les gens se sentent encore moins libres. Ils n'avaient pas compris que c'est une chose de pouvoir dire n'importe quoi dans la rue ou au restaurant, et que c'en est une autre que d'être vraiment libre.

ML : Il n'y a aucune allusion directe à la situation politique, dans votre film, pourtant, on sent qu'il se passe dans une période instable, après le communisme, et peut-être avant quelque chose de sombre ?

GP : C'est un film assez triste. Mais je ne vais pas tricher. Je peux toujours vous dire maintenant, oui, je pensais à mon pays, c'est cela que symbolise la tristesse du film... Non, j'ai fait ce film, parce que je voulais le faire sans regard sur ce qui m'entourait. Sinon, si vous commencez à modifier constamment votre scénario en fonction de ce qui se passe, c'est sans fin. Mais c'est sûr que pendant le tournage, nous sentions tous ce qui allait arriver. Cela nous faisait peur. Peut-être ce climat a-t-il imprégné le film, qui est devenu plus sombre. Mais cela n'a pas été conscient.

ML : Vous avez été documentariste, est-ce que cela ne vous tente pas de faire un documentaire sur la situation actuelle en ex-Yougoslavie ?

GP : J'ai fait une trentaine de films documentaires au début de ma carrière. Lorsque je suis sorti de l'école de cinéma de Prague, on ouvrait la deuxième chaîne de télévision à Belgrade. J'ai proposé une série de documentaires et on m'a donné ma chance. Tous mes films parlaient de gens ordinaires. Je pense que la société se reflète mieux dans la vie des gens qu'on dit « ordinaires », pas des héros, des gens que vous trouvez dans les villages, dans les banlieues. Mon grand amour, c'est le néo-réalisme italien. J'ai fait ma



Entre Nicolas, 10 ans, et les vieillards dont il s'occupe pour arrondir les fins de mois de sa famille se noue une tendre amitié. Mais les vieillards meurent les uns après les autres. Seul demeure l'ancien chanteur de tango argentin.

troisième fiction, *Les jours passent* avec des acteurs non professionnels. C'est peut-être mon meilleur film. Je l'ai tourné en 16 mm, presque sans argent. Je ne fais pas de reportage, je ne peux pas suivre ce qui se passe en Yougoslavie au jour le jour. Après la première de *Tango Argentino* à Belgrade, je suis parti avec ma famille — j'ai un grand fils et un petit enfant —, nous pensions y passer deux ou trois mois, nous sommes restés presque un an. Il y avait une rétrospective de mes films à Athènes, j'ai aussi beaucoup voyagé parce que je préparais mon futur film, *L'Amérique des autres*, une coproduction franco-anglo-grecque, j'ai suivi *Tango Argentino* dans quelques festivals. J'étais à San Francisco, à Londres... Lorsque je suis retourné chez moi, j'ai été saisi par cette atmosphère triste et terrible. J'ai été bouleversé par ces gens, ces destins complètement détruits.

Je me suis posé une question. Il n'y a pas de moyens, l'industrie du cinéma est détruite comme tout en Yougoslavie. Je parle de la Serbie maintenant, car cette guerre a fait énormément de ravages chez nous, ce qui n'est pas intéressant pour les journalistes. Les journalistes vont là où il y a la guerre, où il y a des bombes ; mais le reste du pays est dans un terrible état économique, à cause de cet embargo. Il n'y a pas que cela, il y a une mafia, des profiteurs de guerre. Il n'y a plus de classe moyenne maintenant, il n'y a que des pauvres, une mafia, et des gens du régime qui se débrouillent bien.

Je me suis demandé : que vais-je faire à présent, si je ne tourne pas *L'Amérique des autres* ? C'est un film à gros budget. J'attendais la réponse d'Eurimage. Je suis Serbe, le climat est très anti-serbe, j'ignorais s'ils m'accorderaient la subvention bien

que des producteurs courageux m'aient soutenu. Alors je me suis dit : oublions toute ma carrière. Si je devais faire mon premier film en Yougoslavie, si j'étais tout jeune, qu'est ce que je ferais ? J'ai éprouvé alors le besoin de faire un film sur la Yougoslavie, c'est à dire sur la Serbie, sur mon peuple, mais pas sur les combats. Ce n'est pas le moment de le faire. Il faut que la situation se calme pour qu'on puisse prendre du recul. Il faut du temps pour faire un film sur la guerre, mais sur les « vestiges » de la guerre, si je puis m'exprimer ainsi, je peux faire un film.

J'ai imaginé un jour un grand bateau sur le Danube. A son bord, 200, 300 personnes représenteraient « ma société ». Il y aurait des blessés de guerre, des tueurs, des profiteurs de guerre, des gens qui souffrent, des gens qui vont à la soupe populaire sur le bateau, comme dans les rues de Belgrade. J'ai entamé une recherche, qui a duré trois mois avec mon ami Philippe Davis, un juif... juif et Serbe en même temps. Nous sommes allés dans les hôpitaux, nous avons fait une centaine d'interviews. Nous avons tourné avec une caméra 8 mm vidéo. J'ai filmé cela comme un documentaire pour moi-même. Je me sentais mille fois mieux qu'en Grèce, malgré tous les problèmes : trouver le pain le matin, le lait pour l'enfant... J'ai amassé un matériel formidable, et, à partir de cette base, Philippe et moi avons commencé à écrire un scénario, que nous avons intitulé *La nef des fous*.

Le cœur du film sera cette nef. Elle surgit un matin du brouillard, sur le Danube. Elle s'arrête deux ou trois fois. Personne ne sait où elle va. A la fin du film, elle se perd dans une autre nappe de brume. Durant ce voyage, je recréerai les personnages que j'ai rencontrés lors des interviews. Ils diront plus ou moins la même chose.

ML : Les acteurs seront-ils des non professionnels ?

GP : Oui. Ils parleront de leur propre destin. Mais il y aura une ligne scénaristique. Un seul acteur professionnel représentera mon point de vue.

Au début, il refuse de se mêler aux événements terribles qui se déroulent sur le bateau. Lorsqu'il est atteint dans sa vie privée — une femme qu'il connaît se fait molester — il commence à s'y opposer. Il sera finalement l'initiateur d'un mouvement de résistance contre la violence qui règne sur la nef. Ce film sera une métaphore globale de mon pays. Il dépeindra le véritable destin d'au moins quelques personnes, tout en ouvrant sur une perspective métaphysique. C'est une expérience pour moi, la première fois que je tente quelque chose de ce style.

ML : Vous souhaitez tourner en Yougoslavie ?

GP : Oui. Le film est un petit budget. J'espère que je vais trouver les moyens de le faire. Si le tournage de *L'Amérique des autres* est reculé, bien qu'Eurimage m'ait accordé la subvention, je commencerai en avril, sinon, en septembre-octobre. Après quoi, nous pourrions discuter d'avantage de « ma société », puisqu'elle existera sur l'écran.

Propos recueillis par Michèle Rollin

Fête Radio Libertaire
vendredi 18 mars - 20 h 30
Contes, histoires drôles
avec Lucien Gourong
au Centre culturel breton
22, rue Delambre, 75014 Paris
Entrée : 40 et 50 F

VAOUR (TARN) : 1^{er} AU 4 AVRIL 1994

Résister à la militarisation encore et toujours

AL'HEURE où sonnent encore et toujours les clairons du bellicisme, dans ces espaces meurtriers où des populations entières sont noyées dans le sang des nationalismes imbéciles, par la volonté d'Etats hypocrites, par la loi du profit et du pouvoir... A l'heure où nous vivons encore dans le traumatisme de la guerre du Golfe, quelle qu'ait pu en être la mobilisation pacifiste à l'époque il est toujours temps de se retrouver pour réfléchir aux perspectives de résistances à la guerre et à la militarisation. C'est ce que propose le Collectif des objecteurs tarnais (COT) d'Albi, en collaboration avec Damoclès, le Journal des Objecteurs, le groupe Albert-Camus de la Fédération

anarchiste (Toulouse), la CIDESCNT de Toulouse et le Mouvement pour une alternative non-violente (MAN) d'Albi, lors de rencontres qui auront lieu à Vaour (Tarn), du 1^{er} au 4 avril.

Ces rencontres sont une suite à celles précédemment organisées en 1990, qui avaient rassemblé deux cents personnes.

Aujourd'hui, près de quarante conflits sont recensés de par le monde. Si les raisons fondamentales, économiques et politiques de ces conflits n'ont pas vraiment changé, c'est leur redistribution dans le « nouvel ordre mondial » qui s'est transformée. Les formes du discours qui les accompagnent, et l'organisation militariste de la

société qui les sous-tendent, sont de plus en plus complexes et perverses.

Pernicieux le discours dominant et médiatisé des Etats régissant le nouvel ordre mondial, où l'intervention militaire est désormais « justifiée » par de soi-disant considérations humanitaires, voire par une bonne conscience démocratique parfaitement hypocrite, qui masque les vraies raisons...

Pernicieuse l'étendue des sec-teurs économiques inféodés au complexe militaro-industriel, directement ou indirectement, qui sont devenus détenteurs d'emplois. Peur du chômage...

Pernicieuse la pénétration du militaire dans la vie civile, comme

ce protocole qui envoie des appels porter la parole déguisée du militarisme aux enfants des écoles. Plus peur du loup ?

Pernicieux encore, et mystificateurs, les médias de la désinformation qui transforment la boucherie guerrière en match sportif ou jeu vidéo où l'on compte les points, même dans les files des Restos du cœur.

Mais il y a aussi tous ceux et celles qui refusent la logique de cette absurdité, au péril de leur vie : déserteurs en cavale, insoumis en procès et en prison, « Femmes en noir » de l'ex-Yougoslavie et du Moyen-Orient... que nous inscrivons dans nos solidarités et dans les parcours de nos résistances.

Avec de nouveaux bilans, de nouvelles réflexions sur la situation internationale et les enjeux antimilitaristes actuels, il est donc peut-être utile de faire le point pour trouver des formes de résistances plus efficaces... pour ne pas laisser aux poubelles de l'histoire tous les enfants, les femmes et les hommes qui peuplent les charniers de la guerre et de la répression ; pour trouver les moyens de contrer l'horreur des grandes muettes trop parlantes qu'il est urgent de faire taire !

Anne (liaison FA du Tarn)

N.B. : contactez la liaison FA du Tarn en écrivant au CES, BP 233, 66002 Perpignan cedex.

PROGRAMME

Vendredi 1^{er} avril

16 h : accueil des participants ; film en soirée.

Samedi 2 avril

Matin en séance plénière

— *La politique de défense de la France*, avec la revue *Damoclès* (journal de réflexion et d'échange sur la paix et la sécurité mutuelle). A l'heure des débats parlementaires sur la nouvelle loi de programmation militaire, quel rôle et quelle mission pour l'armée française ? ;

— *Le nouvel ordre mondial*, avec Eric Remacle (pétrologue de Belgique). Quelles sont les nouvelles données stratégiques ? Quels sont les enjeux pour les forces en présence ? Nouveaux aspects du rapport Nord-Sud.

Après-midi en séance plénière

— *Les diverses formes de militarisation de la société*

a) *Aspects économiques*, avec Jean-Paul Hébert (économiste attaché au Centre interdisciplinaire de recherches sur la paix et d'études stratégiques). Pourquoi la France est-elle aujourd'hui un des seuls pays

occidentaux à augmenter ses dépenses militaires ? Quels en sont les enjeux économiques, industriels ? ;

b) *Aspects politiques et sociaux*, avec Didier Quéraud (*Journal des Objecteurs*). La militarisation ne passe plus forcément par l'« imprégnation couleur kaki » de la société. Moins évidente, elle prend de nouvelles formes, selon les enjeux actuels de la défense, et ce, en établissant d'autres contrôles sociaux dans des lieux inhabituels : service militaire effectué dans les espaces civils, telles que les institutions scolaires ;

— *Le rôle des médias dans les conflits récents*. Désinformation (guerre du Golfe), conditionnement de l'opinion (ex-Yougoslavie), les médias peuvent s'avérer un facteur belliciste, avec Guido Gorret (journaliste, président de la Fédération européenne des radios libres) et « Planète en danger », groupe toulousain réalisant des actions spectaculaires sur le thème de l'environnement (écologie, nucléaire, militarisation...);

— *Armement nucléaire*, avec Jean-Luc Thierry (Greenpeace-France). Les armes nucléaires ont posé et posent des problèmes jusque dans leur destruction. La gestion des déchets suscitent de nombreuses questions qu'il serait dangereux d'éluider.

En soirée en séance plénière

— *Les Amérindiens et le pouvoir militaire en Amérique du Sud*

a) *Le gouvernement militaire chilien et son influence sur l'économie du pays. Répercussion du système politico-militaire sur les Indiens mapuches*, avec L. Llanguef-Perequeo (Indien mapuche du Chili, « Conseil de toutes les terres »);

b) *Complexe militaro-politique lié au narco-trafic*, avec E. Conde-Quispe (Indien aymara).

Dimanche 3 avril

Matin en séance plénière

— *Agir contre les guerres, résister à la militarisation*. Comment agir pour s'opposer aux conflits guerriers, voire à leurs causes ? Comment résister dans la liberté et la solidarité aux nouvelles formes insidieuses de la militarisation ? Pacifistes et antimilitaristes ne peuvent plus se dispenser d'un échange, de confrontations, d'expériences et d'analyses, pour s'efforcer d'œuvrer plus efficacement comme citoyens responsables. Débattre pour ne plus subir et agir ensemble, avec Bernard Ravanel (président du Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté); Bernard Dreano (animateur de l'Assemblée européenne des

citoyens), Michel Auvray (historien, animateur du débat) et René Cruze (Comité Paix de Genève).

Après-midi en carrefours
14 h :

— *Opposition à la conscription*, avec le MOC catalan et le MOC basque. Cette année, 50 000 des 210 000 appelés ont opté pour un statut d'objecteur. 65% des jeunes en âge d'être incorporés dans l'armée rejettent la conscription. Les insoumis, de plus en plus nombreux, refusent toute forme de service national ;

— *Femmes et militarisation*. Formes de résistances spécifiques de femmes à la guerre et au militarisme, avec les « Femmes de Belgrade » (sous réserve). Les femmes et le militarisme, avec Marie Lafranque et Joëlle Nin.

16 h :

— *Désarmement*

a) *Problème de reconversion des usines d'armement*, avec Jean-Marc Carite (auteur d'un livre sur la reconversion des usines d'armement en Aquitaine);

b) *Proposition de loi sur le désarmement unilatéral*. Cette proposition, pour la première fois en France, a été déposée le 22 avril 1992, avec André Weiss (Union pacifiste);

— *Soutien aux réfractaires et pacifistes des pays en guerre*. Présence de déserteurs yougoslaves et d'animateurs de la campagne de solidarité avec les déserteurs de l'ex-Yougoslavie.

Fête et concert en soirée

Lundi 4 avril

Plage libre pour la tenue de groupes de travail

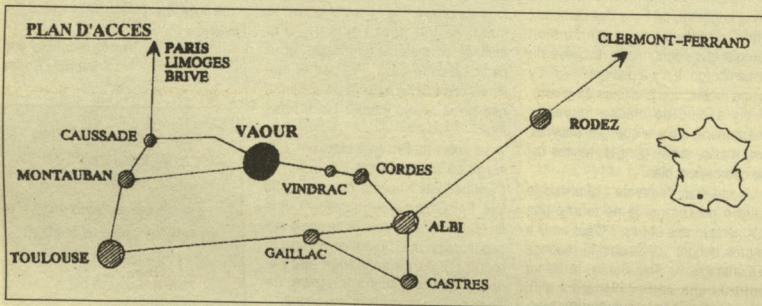
10 h 30, séance plénière. Retour des carrefours.

11 h 30, bilan.

Droit d'inscription pour toute la durée des rencontres : 100 F (chômeurs, étudiants...) et 150 F (chèques à libeller à l'ordre d'« APEL-Rencontres »).

Les repas pourront être pris sur place. Tarif : 25 F par repas. 5 F le petit déjeuner (en sus).

Pour les informations concernant l'accès à Vaour (avec gare de Cordes-Vindrac la plus proche), ainsi que celles relatives à l'hébergement (campings, gîtes d'étape, gîtes ruraux, hôtels) se renseigner auprès du COT, BP 229, 81006 Albi cedex. Répondeur au 63.38.39.55 et permanence téléphonique au même numéro le mercredi de 17 h à 19 h. Fax : 63.35.72.11.



SOMMAIRE

Page 1 : Réforme du code pénal : la liberté censurée (suite p. 3).
Page 2 : Saïl Mohamed militant anarchiste et anticolonialiste.
Page 3 : Réforme du code pénal : la liberté censurée (suite de la « une »), CSA : les faux perches au pouvoir, Jama : un ex-détenu rebelle expulsé après un an de galère, Infos FA.
Page 4 : Tunnel du Somport : chantier illégal, répression bestiale

et justice partielle, CGT 1994, Non aux CIP ! Non à l'exclusion !
Page 5 : Comment se faire virer de l'éducation nationale ? « Le cercle des poètes disparus » ou « Riz amer », Associations.
Page 6 : Un ultimatum pour qui ?, Appel de compagnons actifs en Yougoslavie (Serbie).
Page 7 : « Tango Argentino »
Page 8 : Résister à la militarisation encore et toujours + programme.